

[Texte]

conference. In your experience, has this ever happened? The meeting was convened and it was indicated to the shippers that we have met. We have now complied with the requirement, the meeting is adjourned and that is it? Has anything like that ever happened to you in your experience?

Mr. Gottshall: Not with this particular shippers' council.

Mr. Forrestall: Has it happened with other shippers' councils? Confess. Tell us the whole story.

Mr. Gottshall: It is sort of funny. When you deal with the Canadian Shippers' Council, you are dealing with a group which has a general interest in what is being done in the trade, representing the general interests of people, but not the specific interests. A movement of peat moss from Halifax is a very personal thing to the peat moss shipper if it is going to Japan. Suddenly that gets buried in general conversation.

We have had a record of trying to deal with individual groups. We think it is far more effective to deal with different major shippers and specific shipping groups because that is where the work gets done. We deal with Cuama, the asbestos people. In the States, we have several different groups. Frankly, that type of thing appeals to me, but shippers' councils are such a general thing. Even if you look at their membership list, it is a bunch of associations. I cannot say I have talked to that shipper or to that particular association about a particular problem.

Mr. Forrestall: You are suggesting something very alarming, that you do not accept the status or the legitimacy of the Canadian Shippers' Council.

Mr. Gottshall: The Canadian Shippers' Council is certainly a legitimate organization. It has been designated. In my personal perspective, I just question if that is the right place to sit down and discuss rates.

Mr. Forrestall: That is an interesting response.

Mr. Gottshall: I am willing to discuss rates with anybody, if you can have a meaningful discussion on a particular thing.

Mr. Forrestall: I do not want to pursue this.

Our interpretation section states:

"Designated shipper group" means an organization or association of shippers that the Minister of Transport designates as representing, in the opinion of the Minister of Transport, for the purpose of this Act, the interests of those shippers;

Could I ask you to comment on the acceptability of that? There may be a hell of a lot of merit in what you are suggesting. Something as simple as this might be key to a lot of frustrations and problems. Could you comment on

[Traduction]

une séance lors d'une conférence maritime. A votre avis, est-ce que cela s'est déjà produit? La séance avait été prévue et les expéditeurs que nous avons rencontrés en avaient été informés. Nous avons donc respecté l'exigence, la séance est ajournée et c'est tout? Est-ce que cela s'est déjà produit à votre avis?

M. Gottshall: Pas pour ce conseil d'expéditeurs en particulier.

M. Forrestall: Est-ce que ça s'est produit pour d'autres conseils d'expéditeurs? Dites-le. Racontez-nous toute l'histoire.

M. Gottshall: C'est assez drôle. Lorsqu'on traite avec le Conseil des expéditeurs canadiens, on traite avec un groupe qui s'intéresse de façon générale à ce qui se fait dans ce commerce, qui représente les intérêts de ces gens, mais non pas des intérêts particuliers. Le transport de sphaigne à partir de Halifax est quelque chose de très personnel pour l'expéditeur de sphaigne s'il l'expédie au Japon. Mais alors, tout à coup, la question ne suscite aucun intérêt.

Nous essayons toujours de traiter avec les groupes particuliers. Nous sommes d'avis que c'est une façon beaucoup plus efficace que de traiter avec différents expéditeurs importants et des groupes d'expédition particuliers, car c'est là que le travail se fait. Nous traitons avec Cuama, pour l'amiante. Aux États-Unis, nous avons plusieurs groupes différents. Je vous dirai franchement que ce genre de chose me plaît, mais les conseils d'expéditeurs représentent des réunions de nature générale. Même si on examine la liste des membres, on voit qu'il s'agit d'un groupe d'associations. Je ne peux pas vous dire que j'ai parlé à tel expéditeur ou à telle association en particulier au sujet d'un problème précis.

M. Forrestall: Vous avez laissé entendre quelque chose de très sérieux, que vous n'acceptez pas le statut ou la légitimité du Conseil des expéditeurs canadiens.

M. Gottshall: Le Conseil des expéditeurs canadiens est certainement une organisation légitime. Elle a été désignée. Personnellement, je me demande si c'est le bon endroit où se réunir pour discuter des tarifs.

M. Forrestall: C'est une réponse intéressante.

M. Gottshall: Je suis disposé à discuter des tarifs avec n'importe qui, si on peut avoir une discussion utile sur un sujet particulier.

M. Forrestall: Je ne désire pas poursuivre ma question.

Dans l'article de définition nous déclarons:

«Groupe d'expéditeurs désignés» organisation ou association d'expéditeurs que le ministre des Transports désigne comme représentants, à son avis, les intérêts de ces expéditeurs pour l'application de la présente loi.

Puis-je vous demander si vous acceptez cette définition? Je crois qu'elle a diablement plus de mérite que vos suggestions. Une définition aussi simple que celle-là peut être la clé pour régler beaucoup de frustrations et de